



28 septembre 2023

Elyse Allan
Chair
Investissements Ontario
35^e étage – 250 rue Yonge Toronto
ON
M5B 2L7

Chère Elyse Allan :

Nous sommes heureux de partager les priorités 2024-25 de notre gouvernement pour Investissements Ontario, tandis que l'organisme continue d'évoluer et d'occuper une position de chef de file dans l'écosystème de l'attraction des investissements.

En tant que présidente, vous jouez un rôle essentiel en aidant Investissements Ontario à mener à bien son mandat. Il est important que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de votre organisme continuent de s'aligner sur les priorités et l'orientation de notre gouvernement. En tant que partie intégrante du gouvernement de l'Ontario, les organismes doivent agir dans le meilleur intérêt de la population de l'Ontario et veiller à répondre aux attentes des contribuables. Les organismes sont également tenus de respecter les politiques et directives gouvernementales.

Conformément aux exigences de la directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre expose les attentes du ministère et des organismes à l'égard d'Investissements Ontario pour 2024-25, en s'appuyant sur le plan d'activités 2023-2028 :

1. Attirer et garantir des investissements nationaux et étrangers à fort impact :

- Porter les efforts sur les occasions d'investissement les plus solides et les plus bénéfiques d'un point de vue économique dans les trois secteurs prioritaires, y compris les sous-secteurs prioritaires, tels qu'ils sont déterminés dans le plan d'activités annuel de l'organisme, afin de garantir la diversification de la filière.
- Effectuer une analyse stratégique appuyant une tarification modèle détaillée afin de soutenir le processus décisionnel des investisseurs.
- Affiner en permanence les stratégies en fonction du retour d'information, de l'évolution du paysage et des données du rendement.
- Déployer des campagnes de marketing numérique pour attirer les investissements dans les secteurs et sous-secteurs prioritaires.

- Faire de l'organisme un centre d'excellence à l'échelle du gouvernement en matière d'attraction des investissements, de structuration des transactions, de négociation et d'analyse de l'impact des investissements.

2. Offrir une meilleure expérience aux investisseurs et améliorer les outils d'investissement :

- Continuer à offrir aux investisseurs stratégiques un guichet unique axé sur les entreprises fluide et ponctuel.
- Collaborer avec le ministère pour veiller à ce que des processus de planification, des mesures de soutien et des cadres de gouvernance soient en place ou en cours d'élaboration de sorte qu'Investissements Ontario puisse soutenir des projets importants à fort impact et à forte valeur ajoutée.
- Développer des plateformes ou des outils en ligne qui accélèrent et fluidifient le processus d'investissement et le rendent plus transparent.

3. Tirer parti des partenariats stratégiques :

- Entamer, appuyer et exploiter des partenariats entre le ministère, les ministères partenaires, les organismes, les autres niveaux de gouvernement, l'industrie et les partenaires en matière d'investissement pour mettre en œuvre un cadre d'Équipe Ontario pour l'attraction des investissements.
- Développer et fournir une série d'outils et de supports partenaires afin de faciliter et de renforcer le partage d'informations, la collecte et la centralisation de données et l'analyse, dans le but d'aider un ensemble diversifié de partenaires régionaux à obtenir des investissements locaux.
- Continuer à entretenir des partenariats et à collaborer avec d'autres organismes et organisations du gouvernement de l'Ontario, telles que Croissance Ontario et Propriété intellectuelle Ontario, afin de soutenir un objectif commun consistant à attirer des investissements mutuellement bénéfiques et à favoriser la croissance des entreprises.

4. Favoriser l'émergence d'une organisation performante :

- Élaborer des solutions pour garantir l'évolutivité et la durabilité des opérations de l'organisme afin de répondre aux flux d'investissement et aux tendances mondiales en matière d'investissement.
- Collaborer avec le ministère pour élaborer des solutions, des systèmes et des contrôles appropriés pour l'administration à long terme du fonds Investissements Ontario.
- Élaborer un cadre de gouvernance et d'administration garantissant et renforçant la durabilité et la responsabilité actuelles du fonds Investissements Ontario et d'autres programmes de financement visant à attirer les investissements, et établir des rapports à ce sujet, notamment en explorant les possibilités d'accroître l'accès des investisseurs à d'autres programmes de financement provinciaux.
- Mettre en œuvre des systèmes solides pour contrôler et évaluer régulièrement l'impact des investissements, en veillant à ce qu'ils soient conformes aux résultats positifs escomptés, et procéder aux ajustements nécessaires le cas échéant.

- Mettre en œuvre des mesures de sécurité et de cybersécurité avancées pour protéger les données des investisseurs et les informations des transactions.
- Préserver une organisation forte, durable et axée sur les personnes pour soutenir la culture et les valeurs de l'organisme et guider son processus décisionnel.

Cette lettre énonce également les attentes plus générales de l'organisme à l'égard d'Investissements Ontario pour 2024-25, notamment :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Fonctionner dans les limites des dotations financières de l'organisme.
- Déterminer et poursuivre les occasions de génération de revenus, de gains d'efficacité et d'économies par le biais de pratiques innovantes ou l'amélioration de la durabilité des programmes.
- Respecter les directives applicables en matière de pratiques comptables et de centralisation de la chaîne d'approvisionnement, notamment en tirant parti de l'accord d'achat en gros d'ApprovisiOntario et en collaborant avec ApprovisiOntario sur des initiatives stratégiques d'approvisionnement.
- Respecter les mesures provisoires en matière de biens réels pour les bureaux de l'organisme.
- Exploiter et atteindre les résultats de référence des stratégies et des directives en matière de rémunération.

2. Transparence et responsabilité

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et garantir la transparence et la responsabilité dans les rapports.
- Respecter les normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des audits, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience appropriées nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil dans la gouvernance et la responsabilité de l'organisme, et fournir au ministre des matrices annuelles de compétences pour s'assurer que les conseils d'administration disposent de personnes qualifiées.
- Examiner et mettre à jour chaque année les indicateurs clés de performance de l'organisme afin de garantir l'efficacité, l'efficacités et la durabilité.

3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace de détermination, d'évaluation et d'atténuation des risques de l'organisme, y compris en matière de cybersécurité, et de tout risque futur lié à une situation d'urgence.

4. Gestion de la main-d'œuvre/du travail

- Optimiser votre capacité organisationnelle pour soutenir la meilleure prestation possible de services publics, y compris redéployer des ressources vers les domaines prioritaires, si nécessaire.
- Aligner les stratégies en matière de ressources humaines et d'aménagements

sur les directives et la politique de la FPO.

- Respecter les mandats de travail et de négociation du CT/CGG.
- Gérer avec prudence et efficacité le financement des opérations et la taille de la main-d'œuvre.

5. Diversité et inclusion

- Développer et encourager les initiatives en matière de diversité et d'inclusion en favorisant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, tolérant et diversifié.
- Adopter un processus d'engagement en faveur de l'inclusion afin de s'assurer que toutes les voix sont entendues pour éclairer les politiques et le processus décisionnel.

6. Collecte, partage et utilisation des données

- Améliorer la façon dont l'agence utilise les données dans le processus décisionnel, le partage d'informations et l'établissement de rapports, afin d'établir des rapports fondés sur les résultats et d'améliorer la prestation de services.
- Accroître le partage de données avec ApprovisiOntario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification de l'approvisionnement, les accords contractuels et les relations avec les fournisseurs, afin de soutenir un processus décisionnel fondé sur les données.

7. Prestation numérique et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre la numérisation de la prestation de services en ligne afin de garantir le respect des normes de service à la clientèle.
- Utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations.

Il s'agit des engagements à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Pour plus de détails sur chaque priorité, veuillez consulter le guide ci-joint.

Nous demandons que le plan d'activités annuel 2024-29 d'Investissements Ontario soit remis au directeur administratif du ministère avant le 1^{er} janvier 2024 et au ministre avant le 1^{er} mars 2024. Le plan doit être axé sur la poursuite de l'opérationnalisation de l'organisme, ses principaux engagements et sa stratégie de croissance, et doit être présenté conformément aux délais, au format et aux autres exigences prescrites par la directive concernant les organismes et les nominations.

En tant qu'organisme du gouvernement de l'Ontario, Investissements Ontario doit agir dans le meilleur intérêt de la province en étant efficient, efficace et en répondant de la meilleure façon possible aux attentes des contribuables.

Nous serons heureux de discuter de ces priorités lors de notre prochaine réunion et je suis impatient de savoir comment elles seront prises en compte dans le prochain plan d'activités de l'organisme et dans ses opérations courantes.

Je vous remercie, ainsi que vos collègues du conseil d'administration, pour votre engagement continu envers Investissements Ontario. Votre travail et votre soutien permanent sont inestimables pour moi et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le sous-ministre Ali Veshkini.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués,



Victor Fedeli
Ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

c : Heather Potter, cheffe de cabinet, bureau du ministre
Ali Veshkini, sous-ministre, ministère du Développement économique, de la
Création d'emplois et du Commerce
Trevor Dauphinee, directeur général, Investissements Ontario
David Barnes, sous-ministre adjoint, division des secteurs stratégiques, ministère
du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce